
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent cinquante-neuvième séance plénière

Tenue par visioconférence le lundi 22 février 2021, à 10 heures (heure normale d'Europe centrale)

Président : M. Gonçalo de Barros Carvalho e Mello Mourão(Brésil)



Le Président (*parle en anglais*) : Excellences, Mesdames et Messieurs les Représentants, bonjour. Je déclare ouverte la 1559^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Nous commençons ce matin par le débat de haut niveau.

Je passe à présent à la liste des orateurs. Je voudrais dire que dans le but de garantir le bon déroulement du débat de haut niveau et d'entendre les déclarations vidéo des Représentants au niveau ministériel, j'ai l'intention, aujourd'hui et pendant toute la durée du débat de haut niveau, de traiter les éventuelles demandes de droit de réponse aux allocutions des dignitaires à la fin du débat.

La séance débutera par une allocution de M^{me} Ann Christin Linde, Ministre suédoise des affaires étrangères.

M^{me} Linde (Suède) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs les Représentants, l'année écoulée a été difficile pour nous tous. La pandémie de COVID-19 a eu d'immenses conséquences sur nos sociétés et plus de 2 millions d'êtres humains ont perdu la vie. Toutefois, grâce à la coopération et aux efforts multilatéraux, l'année 2021 pourrait nous permettre de vaincre de nombreuses menaces. La détermination et l'esprit de collaboration nécessaires pour lutter contre le virus sont désormais requis pour faire face aux menaces qui engendrent parfois d'indicibles souffrances.

Chaque année qui passe laisse espérer que la Conférence du désarmement trouvera la volonté politique nécessaire pour sortir de l'impasse qui la paralyse depuis trop longtemps. Le fait que la Conférence n'ait pas été en mesure d'adopter un Règlement intérieur non genré est assez révélateur et profondément préoccupant.

Les points de l'ordre du jour de la Conférence restent plus pertinents que jamais et, en tant qu'unique instance multilatérale mondiale de négociation dans le domaine du désarmement, cette instance assume une responsabilité particulière. Nous ne pouvons nous permettre de laisser d'interminables débats de procédure faire obstacle à un travail de fond ô combien nécessaire. Nous appelons tous les États à faire preuve de flexibilité et à adopter une vision pragmatique de la tâche qui nous attend. Nous espérons que cette année sera davantage porteuse de la promesse d'une reprise des travaux de la Conférence du désarmement que les deux décennies précédentes.

Il est urgent de prendre des mesures positives si nous voulons que la conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires soit couronnée de succès. À cet égard, la Suède salue chaleureusement l'accord entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie visant à prolonger le nouveau Traité START, une contribution essentielle à la sécurité internationale et européenne. Nous appelons résolument à la poursuite des pourparlers et des négociations sur des accords plus étendus de maîtrise des armements, notamment avec la Chine.

La Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération à venir offre aux États parties une occasion décisive de renforcer les trois piliers du Traité. Nous devons réaffirmer la validité des engagements précédents et réaliser des progrès effectifs ô combien nécessaires, notamment en ce qui concerne l'article VI.

C'est d'ailleurs l'objectif visé par l'Initiative de Stockholm pour le désarmement nucléaire : ouvrir la voie au progrès, même dans des temps difficiles. L'Initiative, qui regroupe 16 États non dotés d'armes nucléaires, s'efforce de redynamiser la diplomatie nucléaire par la tenue de plusieurs réunions ministérielles à Stockholm, Berlin et Amman, et par l'adoption de la Déclaration de Berlin et des 22 mesures concrètes.

En définissant des mesures ambitieuses, concrètes et réalistes susceptibles d'être mises en œuvre par tous les États, mais plus particulièrement par les États dotés d'armes nucléaires, l'Initiative vise à réduire les risques nucléaires, à faire progresser le désarmement nucléaire et à obtenir un résultat positif lors de la conférence d'examen. Dans les mois à venir, les membres de l'Initiative de Stockholm intensifieront leurs efforts et prendront contact avec les États dotés d'armes nucléaires et ceux qui en sont dépourvus. Nous entamerons un dialogue avec d'autres initiatives et groupes, tant gouvernementaux que de la société civile, afin de trouver un terrain d'entente et renforcer le Traité.

La Suède remercie tous les États qui se sont déjà officiellement alignés sur les documents de Berlin, notamment sur les mesures concrètes proposées par l'Initiative de Stockholm, et invite tous les autres États parties au Traité à faire de même.

Le temps de l'action est venu. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'un leadership politique et d'un engagement constructif, en particulier de la part des États dotés d'armes nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Ministre suédoise des affaires étrangères et je donne maintenant la parole à M. Heiko Maas, Ministre allemand des affaires étrangères.

M. Maas (Allemagne) (*parle en anglais*) : « Bien que le désarmement [...] soit devenu une nécessité pour la survie de l'humanité [...], peu de progrès ont été réalisés depuis la fin de la seconde guerre mondiale. ». Madame la Secrétaire générale, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je viens de citer la résolution historique qui a créé la Conférence du désarmement en 1978.

Bien entendu, les conventions mondiales qui interdisent les armes biologiques, chimiques et certaines armes classiques, ainsi que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, constituent des jalons importants. Mais la vérité est qu'au fil des ans, un trop grand nombre de ces accords ont été négligés ou ouvertement enfreints.

Cette année, cependant, une nouvelle perspective en matière de désarmement se dessine. On ne saurait trop insister sur l'importance de la prorogation du nouveau Traité START. Il nous appartient désormais de nous appuyer sur cette réussite. Notre première tâche consiste à reprendre les procédures de désarmement nucléaire.

L'année dernière, l'Initiative de Stockholm a présenté une marche à suivre pour faire progresser le désarmement nucléaire. Ces mesures pratiques, qui vont de la réduction des risques et de la vérification à de nouvelles réductions de stocks d'armes, restent pertinentes aujourd'hui. L'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement a quant à elle été à l'origine de recommandations précieuses pour renforcer tous les aspects du Traité sur la non-prolifération. La Conférence d'examen qui se tiendra plus tard dans l'année sera pour nous l'occasion de traduire ces paroles en actes et de prendre des mesures décisives pour atteindre notre objectif commun, qui est l'avènement d'un monde sans armes nucléaires.

Notre deuxième tâche consiste à lutter contre la prolifération et à mettre fin à l'impunité. Le Président Biden et le Secrétaire d'État Blinken ont déclaré qu'ils étaient disposés à réintégrer le Plan d'action global commun si l'Iran se conformait à nouveau pleinement à ses obligations. Il est dans l'intérêt de l'Iran de changer de cap maintenant, avant que l'accord ne soit irrémédiablement endommagé. En tant que participant au Plan d'action global commun, nous n'attendons rien de moins de Téhéran que le respect de ses engagements, une transparence totale et une pleine coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

La Corée du Nord exige également toute notre attention. Outre qu'elle a violé le Traité sur la non-prolifération, avant de s'en retirer, elle ne cesse de renforcer ses programmes nucléaires et balistiques interdits. Notre crédibilité exige que nous restions unis dans nos efforts visant à dénucléariser la Corée du Nord. Si cette unité repose sur un engagement diplomatique, elle constitue notre meilleure chance de parvenir à une paix durable.

La Syrie a utilisé à maintes reprises des armes chimiques contre son propre peuple. Ces crimes odieux ont été attestés sans ambiguïté par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. Notre devoir, en tant qu'États responsables, est de faire en sorte que les auteurs de ces crimes répondent de leurs actes.

Mesdames et Messieurs, notre troisième grande tâche consiste à repenser la maîtrise des armements à la lumière de l'évolution de la technologie. L'intelligence artificielle, les biotechnologies et les cybersystèmes sont tous porteurs d'un grand potentiel de progrès pour l'humanité, mais ils créent aussi de nouvelles menaces. Les armes autonomes fonctionnant en dehors de tout contrôle humain nuisent gravement aux droits de l'homme et au droit humanitaire.

Le maintien de la paix au XXI^e siècle dépendra de notre gestion de ces risques. Il est grand temps d'élaborer les règles nécessaires en se fondant sur le droit international et par la coopération multilatérale.

Enfin, la pandémie de COVID-19 a montré à quel point nous étions vulnérables face à un virus. Les agents biologiques peuvent être encore plus dangereux. Il est donc impératif de moderniser la Convention sur les armes biologiques pour faire face aux nouvelles menaces et à l'essor de la biotechnologie et de la science. C'est l'objectif que nous devrions nous fixer pour la prochaine Conférence d'examen des États parties à la Convention.

Mesdames et Messieurs, la maîtrise des armements renforce la sécurité. Le désarmement sauve des vies. Quarante-trois ans après la création de la Conférence du désarmement, son énorme potentiel reste encore inexploité. Cela doit changer. Et le changement peut commencer ici et maintenant, en 2021, une année charnière pour la maîtrise des armements.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre allemand des affaires étrangères. Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je voudrais dire qu'aujourd'hui, nous avons l'honneur d'avoir parmi nous la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, M^{me} Tatiana Valovaya.

J'ai le plaisir de donner la parole à M. Harsh Vardhan Shringla, Ministre indien des affaires étrangères.

M. Shringla (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Excellences, chers collègues, c'est un honneur de prendre la parole à l'occasion du débat de haut niveau de la Conférence du désarmement sous la présidence du Brésil, un pays membre du Groupe des 21 avec lequel l'Inde entretient d'excellentes relations bilatérales.

De mémoire collective, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est peut-être l'événement de portée mondiale qui a occasionné le plus de perturbations. En plus des vulnérabilités qu'elle a mises en évidence, la pandémie a également souligné la nécessité d'une solidarité mondiale et d'un renforcement du multilatéralisme. En tenant la promesse qu'il avait faite devant l'Assemblée générale des Nations Unies de rendre les vaccins indiens contre la COVID-19 abordables et accessibles à toute l'humanité, le Premier Ministre Modi a démontré, une fois de plus, que l'Inde constituait une force au service du bien universel.

Nous nous en tenons à la même approche face aux grands enjeux mondiaux, notamment à ceux qui sont liés à la sécurité et à la paix internationales. À cet égard, l'Inde apporte une contribution importante en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2021-2022.

Nous entamons cette année avec beaucoup d'espoir. L'Inde se félicite de la prorogation du nouveau Traité START entre la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique. Toutefois, il nous reste beaucoup à faire dans le cadre de la Conférence du désarmement. Nous devons aller au-delà de nos divergences et faire preuve de volonté politique et d'une intention sincère de parvenir à un consensus nous permettant de nous acquitter de notre mandat collectif. Ceux qui recourent à une politisation de la Conférence du désarmement ne font que l'affaiblir.

L'ordre du jour de la Conférence, unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement, comme la qualifie le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, traite les enjeux majeurs du désarmement et de la sécurité internationale auxquels la communauté internationale fait face. L'Inde plaide en faveur d'un programme de travail complet et équilibré susceptible de permettre à la Conférence d'entamer des négociations sur les questions urgentes et d'importance mondiale.

L'Inde est fermement attachée à l'objectif d'un désarmement nucléaire universel, non discriminatoire et vérifiable. Notre appel à l'élimination complète des armes nucléaires selon un processus graduel, tel qu'il est exprimé également dans le document de travail sur le désarmement nucléaire que nous avons présenté à la Conférence du désarmement en 2007, n'a rien perdu de sa pertinence. L'Inde réitère son appel à entreprendre les efforts décrits dans le document de travail, y compris la négociation, dans le cadre de la Conférence du désarmement, d'une convention globale sur les armes nucléaires.

L'Inde appuie l'ouverture immédiate, à la Conférence, de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires sur la base du document CD/1299 et du mandat qu'il contient, lequel demeure la base la plus appropriée pour de telles négociations. Je le réaffirme aujourd'hui, l'Inde est pleinement disposée à prendre part aux négociations d'un tel traité dans le cadre de la Conférence.

En tant qu'État doté d'armes nucléaires, l'Inde, qui est un État responsable, s'est engagée, conformément à sa doctrine nucléaire, à maintenir une dissuasion minimale crédible assortie du principe de non-utilisation en premier de l'arme nucléaire et de non-utilisation de ces armes contre les États qui n'en sont pas dotés.

La prévention d'une course aux armements dans l'espace est un autre point inscrit depuis longtemps à l'ordre du jour de la Conférence. L'Inde attend avec intérêt l'ouverture rapide de négociations d'un instrument juridiquement contraignant sur ce point de l'ordre du jour afin d'aborder les questions urgentes relatives à la sécurité spatiale.

Conformément au document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, qui met l'accent sur la promotion de l'expertise en matière de désarmement et d'autonomisation des jeunes générations, l'Inde a accueilli et entièrement financé ces deux dernières années le programme annuel de bourses sur le désarmement et la sécurité internationale qui a pour but de renforcer l'éducation au désarmement. Je saisis cette occasion pour inviter les États Membres à participer à ce programme.

Cette Conférence est depuis bien trop longtemps minée par la peur, la suspicion et la méfiance. Comme l'a dit le Mahatma Gandhi, le seul remède à la peur est la foi ; à la suspicion, la sincérité ; et à la méfiance, la confiance. Voilà ce dont la Conférence a besoin aujourd'hui pour sortir de son impasse prolongée et réaliser des progrès tangibles. L'Inde est prête à jouer son rôle et collaborer avec les autres États membres pour atteindre nos objectifs communs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre indien des affaires étrangères, surtout pour les aimables paroles adressées à mon pays à l'entame de son allocution. J'ai maintenant l'honneur de donner la parole à Monsieur Simon Coveney, Ministre irlandais des affaires étrangères.

Monsieur Coveney (Irlande) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour l'accession du Brésil à la présidence de la Conférence. Soyez assuré de la coopération et de l'appui indéfectibles de l'Irlande.

Je suis heureux de m'exprimer une nouvelle fois cette année devant la Conférence du désarmement, même si les restrictions de voyage nous empêchent malheureusement de nous réunir en personne. Les travaux menés dans le cadre de l'Office des Nations Unies à Genève dans le but de résoudre des questions essentielles à la paix, à la prospérité et à la sécurité du monde ne sauraient être différés.

Depuis son adhésion à l'Organisation des Nations Unies en 1955, l'Irlande a toujours montré comment l'utilisation et la prolifération sans limites des armes, tant classiques que de destruction massive, compromettaient la sécurité humaine et entravaient le développement.

Il est indispensable que nous adoptions cette vision large et globale de la manière d'aborder le désarmement. La pandémie nous rappelle cruellement que les risques peuvent rapidement devenir réalité et produire des conséquences dévastatrices à l'échelle mondiale. Elle nous rappelle également qu'il est nécessaire de mener une action collective pour traiter et surmonter les problèmes mondiaux. Rares sont les domaines dans lesquels ces leçons sont plus utiles que dans celui du désarmement multilatéral.

Comme point de départ, notre priorité doit être de mettre en œuvre les engagements existants et de faire face aux défis nouveaux et émergents. Nous devons nous éloigner de la polarisation qui caractérise les travaux de cet organe depuis bien trop longtemps. Un engagement et une coopération constructifs, fondés sur le multilatéralisme et sur des données factuelles et des compétences solides, est la seule façon d'avancer.

Pendant bien trop longtemps, et particulièrement dans le cadre de cette instance, nous n'avons pas été à la hauteur de notre mission collective. Comment accepter en effet que la Conférence du désarmement n'ait pas été en mesure, en plus de vingt ans, d'exécuter son mandat ou de parvenir à un accord sur les nouvelles demandes d'adhésion ? Une fois encore, j'exhorte tous les États représentés dans cette instance à déployer tous leurs efforts visant l'adoption d'un programme de travail, afin que nous puissions progresser sur les questions vitales que cette enceinte a été chargée d'aborder.

Il y a également des raisons d'être optimiste quant à ce qui peut être réalisé. Je me félicite de la prorogation du nouveau Traité START pour une nouvelle période de cinq ans. J'espère que cet accord initial amènera la Fédération de Russie, les États-Unis et d'autres pays à s'engager activement dans la quête d'accords plus larges dans le prolongement de celui-ci, notamment pour limiter et réduire les stocks d'armes nucléaires dans le but ultime de les éliminer.

L'entrée en vigueur, le 22 janvier 2021, du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, manifeste clairement que les graves risques humanitaires inhérents aux armes nucléaires ne sont pas acceptables. Ce Traité donne au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) un élan fortement attendu dans le cadre du désarmement nucléaire et est pleinement compatible avec le TNP dont il vient en complément. J'exhorte les pays qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier ce Traité et à appuyer son application pleine et entière.

J'espère que l'élan positif résultant des événements récents créera un environnement propice à de nouveaux progrès. De même, je me félicite de la ratification par Cuba du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ratification qui porte à 169 le nombre d'États parties au Traité et qui marque une nouvelle avancée. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui est le dernier instrument juridique à avoir été négocié par cette instance, a établi une norme internationale puissante contre les essais d'armes nucléaires. Il s'agit là d'un exemple de ce que la Conférence du désarmement est capable de réaliser. En ce vingt-cinquième anniversaire, j'invite chacun des huit États visés à l'annexe 2 du Traité qui ne l'ont pas encore fait à faire preuve d'esprit d'initiative et à signer et ratifier ce Traité. Tous les États doivent se conformer au moratoire sur les explosions expérimentales d'armes nucléaires ou toute autre explosion nucléaire.

J'espère que nous nous retrouverons l'été prochain à New York, lors de la Conférence d'examen du TNP, dans un climat propice à un dialogue fructueux. La Conférence d'examen nous donne l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis et de définir la marche à suivre pour un traité qui demeure depuis plus de cinquante ans la pierre angulaire du dispositif de désarmement et de non-prolifération. Travaillons ensemble pour accomplir des progrès tangibles sur les trois piliers, en particulier dans les domaines ayant connu le moins de progrès, notamment le désarmement. Pour commencer, il sera essentiel de réaffirmer l'engagement de tous les États envers les instruments que nous avons adoptés par consensus au cours des cinquante dernières années, y compris l'engagement sans équivoque pris par les États dotés d'armes nucléaires d'éliminer totalement leurs arsenaux nucléaires.

Comme nous le rappelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans son programme Assurer notre avenir commun, le désarmement n'est pas seulement essentiel pour la sécurité mondiale, il sauve également des vies. L'Irlande demeure fermement résolue à protéger les civils dans les zones touchées par le conflit. Nous poursuivrons nos efforts pour parvenir à un accord sur une déclaration politique qui examine les conséquences dévastatrices que l'emploi d'armes explosives dans les zones habitées entraînent sur le plan humanitaire. Avec l'interruption des travaux en face à face, l'Irlande poursuit ses efforts pour finaliser une déclaration qui aboutira à une réduction des dommages infligés aux civils.

L'année 2020 a été extrêmement difficile pour nous tous. Les difficultés que posent les nouvelles façons de travailler mettent en exergue l'importance du dialogue, de l'écoute et d'une large participation impliquant notamment la société civile. Il en est de même pour les difficultés que pose la considération à accorder aux voix des femmes. J'exhorte tous les participants à ne ménager aucun effort pour surmonter les divergences qui existent depuis

longtemps et à collaborer de manière constructive à la réalisation de progrès tangibles vers l'avènement d'un monde plus sûr.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre irlandais des affaires étrangères. Nous allons maintenant écouter une allocution du Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan, M. Mukhtar Tileuberdi.

M. Tileuberdi (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Excellences, qu'il me soit d'emblée permis de féliciter M. Gonçalo Mourão, Ambassadeur du Brésil, pour son accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de fonder de grands espoirs sur l'efficacité et le succès des travaux de cette instance.

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'urgente nécessité d'une action collective dans un certain nombre de domaines importants de la gouvernance mondiale, dont le désarmement nucléaire fait partie.

La récente entrée en vigueur du Traité d'interdiction des armes nucléaires démontre de la façon la plus nette que le désarmement nucléaire demeure une priorité permanente et urgente. L'appui constant du Kazakhstan au Traité repose sur les priorités de sa politique étrangère et sur les initiatives prises par son premier Président, Nursultan Nazarbayev, contre les armes nucléaires. Dans ce contexte, la proposition du Président Nazarbayev visant à créer une alliance mondiale des dirigeants pour la sécurité nucléaire et à instaurer un monde sans armes nucléaires conserve toute sa pertinence.

Cette année, le Kazakhstan célèbre le trentième anniversaire de la fermeture du site d'expérimentation nucléaire de Semipalatinsk. En ce mois d'août 2021, un des événements les plus marquants pour le Kazakhstan sera la troisième cérémonie de remise du Prix Nazarbayev pour un monde sans armes nucléaires et la sécurité mondiale, qui aura lieu à l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires, le 29 août.

Le Président Kassym-Jomart Tokayev a souligné que la détermination du Kazakhstan à parvenir à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires faisait partie intégrante de l'identité nationale du pays. Nous avons le droit moral d'être à la pointe des initiatives mondiales en faveur de l'élimination des armes nucléaires.

Le Traité d'interdiction des armes nucléaires ne remplace pas le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, lequel demeure un fondement du dispositif mondial de non-prolifération et de désarmement, mais il le complète. La prochaine Conférence d'examen du TNP se tiendra au cours d'une période d'incertitude sans précédent pour le monde. Nous devons non seulement réaffirmer les décisions des conférences précédentes, mais encore accomplir des tâches spécifiques dans la perspective du prochain cycle.

Le Kazakhstan accueille avec satisfaction la prorogation du nouveau Traité START entre la Fédération de Russie et les États-Unis, une mesure qui témoigne d'une attitude responsable, d'un engagement en faveur du processus de désarmement nucléaire conformément à l'article VI du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de la volonté d'empêcher une course aux armements de tous les dangers.

Aujourd'hui, il est primordial de préserver et renforcer la Conférence du désarmement, dont le principe de base est celui du consensus. Nous engageons tous les participants à faire montre de volonté politique et de dépasser leurs divergences de sorte que la Conférence puisse revitaliser ses travaux. Les questions relatives au désarmement nucléaire, un traité sur les matières fissiles, la prévention d'une course aux armements dans l'espace et les garanties de sécurité doivent rester en tête de la liste des priorités.

La pandémie a une fois de plus apporté la démonstration de l'urgence fondamentale, dont il est question depuis longtemps, de créer un organe multilatéral chargé de coordonner la mise en œuvre de la Convention sur les armes biologiques de 1972. C'est pourquoi le Président Tokayev a proposé la création d'un organe multilatéral spécial, l'agence internationale pour la sécurité biologique, qui serait responsable devant le Conseil de sécurité. Nous prévoyons de présenter très prochainement un document d'orientation qui permettra à tous les États intéressés d'étudier cette proposition en profondeur.

La Conférence du désarmement doit s'acquitter de son mandat pour le plus grand bien de l'humanité ainsi que pour sa sécurité et sa sûreté.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Kazakhstan, en particulier pour les paroles aimables adressées à la présidence. Nous allons à présent écouter une allocution de M. Sameh Hassan Shorky Selim, Ministre égyptien des affaires étrangères.

M. Selim (Égypte) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je voudrais également dire que mon pays remercie la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève et Secrétaire générale de la Conférence du désarmement des efforts qu'elle déploie afin d'appuyer la Conférence dans ses travaux. Je réaffirme que mon pays continue d'appuyer la présidence de la Conférence et les efforts constructifs qu'elle déploie afin de faciliter l'adoption d'un programme de travail complet et équilibré. L'Égypte espère que la session de 2021 sera couronnée de succès et permettra à la Conférence de se relancer et de jouer à nouveau un rôle efficace.

Le blocage qui paralyse la Conférence du désarmement depuis plus de vingt ans est préjudiciable à sa crédibilité et à son rôle, qui a longtemps été indispensable à la négociation de conventions et de traités internationaux dans le domaine du désarmement. Dans ce contexte, l'Égypte appuie pleinement la tenue dès que possible de la quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, session au cours de laquelle l'Assemblée générale pourra procéder à l'examen complet de la structure du système multilatéral de désarmement.

Malgré les appels répétés de l'Égypte et de nombreux autres membres de la communauté internationale en faveur de l'élimination complète des armes nucléaires, le concept de dissuasion nucléaire reste d'actualité dans les doctrines militaires des États dotés d'armes nucléaires qui sont parties au Traité sur la non-prolifération (TNP), au mépris le plus total de l'article VI du Traité et plus de cinquante ans après son entrée en vigueur. Cette situation montre que le maintien par ces États de la possession de telles armes est le seul motif qui les a conduits à accepter la prorogation illimitée du TNP. Le fait que l'article VI du Traité demeure inappliqué ne peut être considéré que comme une atteinte au Traité lui-même.

L'Égypte demeure préoccupée par l'absence de traité international juridiquement contraignant sur des garanties de sécurité négatives. Elle considère que l'argument avancé par certains États dotés d'armes nucléaires selon lequel l'environnement stratégique et la situation politique internationale ne seraient pas propices à des avancées vers l'élimination complète des armes nucléaires repose sur une logique fallacieuse qui n'est guère convaincante. Le désarmement nucléaire est au contraire indispensable à l'instauration d'un environnement stratégique plus sûr et d'une situation internationale plus stable.

Dans ce contexte, l'Égypte exhorte les États dotés d'armes nucléaires à s'acquitter de leur obligation d'éliminer toutes leurs armes nucléaires et réaffirme qu'elle appuiera les efforts qu'ils déploieront pour entamer des négociations sur un traité international interdisant la production de matières fissiles, lequel devra couvrir également les stocks et pas uniquement la production future de matières fissiles. L'Égypte attache en outre une grande importance au développement et au renforcement du système juridique mis en place pour faire en sorte que l'espace extra-atmosphérique soit utilisé à des fins exclusivement pacifiques et demeure préservé en tant que patrimoine commun de l'humanité. Depuis des années, l'Égypte et Sri Lanka soumettent à l'Assemblée générale des projets de résolution concernant la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Les négociations visant à élaborer un instrument juridiquement contraignant destiné à prévenir une course aux armements dans l'espace sont de la plus haute importance, particulièrement au vu des tendances préoccupantes qui ouvrent progressivement la voie à une militarisation de cet environnement et des capacités antisatellites dont de nombreux États sont en train de se doter.

Le Moyen-Orient est un foyer d'instabilité régionale et internationale, une situation aggravée par le fait qu'un des États de la région n'est pas partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous appelons l'attention sur les Conférences d'examen du TNP de 1995, 2000 et 2010, lesquelles ont instamment prié Israël, seul État du Moyen-Orient à ne pas encore être partie au TNP, à y adhérer sans délai et à placer toutes ses installations nucléaires sous les garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique afin de garantir la paix et la sécurité de la région.

L'Égypte continuera de participer activement et dans un esprit constructif à la Conférence du désarmement. Elle entend bien continuer de contribuer aux diverses réunions prévues pour cette année dans le domaine du désarmement, en particulier à la Conférence d'examen du TNP qui se tiendra à New York en août 2021. L'Égypte espère que cette Conférence aboutira à l'adoption d'un document final équilibré et complet sur les trois piliers du Traité. Elle rappelle en outre l'engagement de la communauté internationale à créer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient conformément à la décision de la Conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, dont la première session a offert à tous les États de la région une occasion de tenter de parvenir à un accord contraignant sur la base du consensus et de la volonté libre des États. L'Égypte espère que tous les États de la région et les autres États concernés participeront à la deuxième session de la Conférence en novembre 2021.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre égyptien des affaires étrangères, notamment pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Nous allons à présent écouter une allocution du Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, M. Stef Blok.

M. Blok (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Si la pandémie de COVID-19 a rendu la coopération internationale beaucoup plus complexe, elle a aussi montré à quel point elle était indispensable. Nous devons continuer à progresser et nous fixer de nouveaux objectifs afin d'améliorer notre environnement stratégique international et l'architecture de la maîtrise des armements du XXI^e siècle, dans un contexte marqué par des bouleversements technologiques.

Pour cette raison, nous accueillons avec satisfaction la prorogation du nouveau Traité START et espérons qu'il sera le point de départ ou peut-être plutôt le « nouveau point de départ » de nouvelles avancées positives dans le domaine de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération.

Nous travaillons dans un environnement particulièrement difficile, mais nous ne pouvons guère imputer aux circonstances notre incapacité à parvenir à des résultats. Pas ici et pas dans quelque instance que ce soit. Les discussions que nous tenons ici sont trop importantes pour être paralysées par des différends d'ordre procédural, comme c'est le cas sur la question d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

Les Pays-Bas continuent de promouvoir une démarche pragmatique centrée sur ce que nous sommes censés faire ici et qui revêt une grande importance. Notre document de travail consacré au « retour aux bases » énonce des lignes directrices qui vont dans ce sens.

Nous sommes à la veille de la dixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, un instrument qui est le fondement des efforts internationaux visant à empêcher la prolifération des armes nucléaires et la clef pour progresser vers l'avènement d'un monde sans armes nucléaires. Je n'insisterai jamais assez sur l'importance de cette Conférence.

Le Traité est le seul engagement juridiquement contraignant pris par les États dotés d'armes nucléaires pour mener des négociations sur le désarmement, mais nous devons considérer en toute honnêteté la façon dont il a été appliqué. Il ne suffit pas de dire que « la rencontre est le message ». Pour progresser effectivement, nous devons prendre nos responsabilités, ce qui est particulièrement vrai des pays dotés d'armes nucléaires.

Les Pays-Bas, qui présideront la Grande Commission III, feront le maximum pour que la Conférence d'examen soit un succès. La transparence, la réduction du risque, la stabilisation et la gestion des crises sont les grands axes thématiques de cette action.

Les Pays-Bas ont en outre l'intention de mettre l'accent sur la maîtrise des armements, les technologies émergentes et la réduction de la vulnérabilité de l'espace. Nous accueillons avec satisfaction l'adoption de la résolution présentée par le Royaume-Uni à la Première Commission de l'Assemblée générale et continuerons à œuvrer à son application.

En conclusion, les Pays-Bas, qui exercent la présidence de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, saisissent cette occasion pour appeler les États qui n'ont toujours pas adhéré à cet instrument à le faire. Nous pouvons mettre fin aux souffrances engendrées par ces armes qui frappent sans discrimination et qui restent dangereuses pendant des dizaines d'années après la cessation des hostilités. Nous espérons que d'autres États rejoindront les 164 États parties que compte aujourd'hui cet instrument.

Tout nouveau départ est porteur d'espoir, et alors que l'Europe et mon pays en particulier sont recouverts d'un épais manteau neigeux et subissent des températures pour le moins inhospitalières et que le climat de nos discussions sur les armes nucléaires conserve depuis des années la même froideur et est toujours aussi inhospitalier, je discerne quelques lueurs d'espoir. Un printemps marqué par un regain d'énergie dans la quête de solutions à nos problèmes communs dans l'optique de l'avènement d'un monde sans armes nucléaires. Faisons de la prorogation du nouveau Traité START un nouveau départ pour nous tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas. Nous allons maintenant écouter une allocution de M. Tharaka Balasuriya, Ministre d'État de la coopération régionale de Sri Lanka.

M. Balasuriya (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Madame la Secrétaire générale, Mesdames et Messieurs les Représentants, je suis heureux de me joindre à cette importante instance internationale et de réaffirmer l'importance que Sri Lanka attache à la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Notre délégation vous assure de son entière coopération et de son appui indéfectible dans la recherche d'un terrain d'entente susceptible de permettre à la Conférence d'assumer son obligation de contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

Nous saisissons cette occasion pour réaffirmer la détermination de Sri Lanka à favoriser l'élimination complète des armes nucléaires. Nous restons préoccupés par l'absence de progrès sur le désarmement nucléaire et par la menace que ces armes font peser sur la survie de l'humanité.

L'humanité vit aujourd'hui une des périodes les plus difficiles de son histoire. Comme c'est le cas de tout obstacle, les crises actuelles appellent une volonté renouvelée de réfléchir et agir collectivement, notamment pour apporter sécurité et sûreté au monde dans lequel nous vivons. Il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire d'agir véritablement pour atteindre ce but.

À l'approche de la dixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, il est préoccupant de constater un manque de volonté manifeste de réaliser les importants objectifs fixés dans le Traité. L'exécution des obligations et des engagements en matière de désarmement est pratiquement paralysée alors que dans le même temps, la modernisation des arsenaux nucléaires et la mise en service de nouveaux types d'armes nucléaires se poursuivent. C'est dans ce contexte que nous accueillons avec satisfaction la prorogation du nouveau Traité START, qui marque une étape positive vers l'établissement de la stabilité stratégique et de la confiance mutuelle.

Nous croyons qu'un instrument juridiquement contraignant sur des garanties de sécurité négatives non soumises à conditions est tout aussi important pour les États non dotés d'armes nucléaires. Malgré les appels répétés exprimés au sein de cette instance, nous n'avons toujours pas vu la moindre action concrète en ce domaine. Nous appuyons l'idée selon laquelle la non-prolifération nucléaire requiert un contrôle effectif et généralisé sur l'utilisation des matières fissiles, estimant que cela contribuera à un processus certes graduel, mais effectif, de désarmement nucléaire.

Sri Lanka souligne l'importance de la négociation d'un accord contraignant sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Si nous appuyons toute nouvelle initiative en ce domaine, dans l'esprit du multilatéralisme, notre objectif de parvenir à un instrument juridiquement contraignant et complet sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace demeure inchangé.

Nous sommes vivement préoccupés par la possibilité que des systèmes d'armes sophistiqués tombent aux mains de terroristes. Leurs intentions et les efforts actifs qu'ils déploient pour acquérir des armes nucléaires, biologiques et chimiques ne relèvent certainement plus du seul domaine de l'imagination.

C'est pourquoi nous pensons que la pleine mise en œuvre de l'ensemble des traités multilatéraux sur le désarmement, y compris ceux qui couvrent les armes biologiques et chimiques, contribuera grandement à notre lutte commune contre le terrorisme international. L'ouverture rapide de négociations sur l'établissement de nouvelles zones exemptes d'armes nucléaires pourrait également servir cet objectif.

Sri Lanka observe avec la plus grande attention les discussions de Genève concernant les systèmes d'armes autonomes et demeure convaincue que le rôle du contrôle humain sur ces systèmes est fondamental. Nous espérons que les discussions en cours sur les systèmes d'armes létaux autonomes ne seront pas rendues caduques par la rapidité des évolutions technologiques sur le terrain.

Nous exprimons une nouvelle fois la déception que nous inspire la paralysie de la Conférence du désarmement et son incapacité à parvenir à un consensus sur un programme de travail. Néanmoins, nous réaffirmons également notre engagement en faveur de la revitalisation trop longtemps retardée de cette instance, comme en témoigne l'adoption de la décision contenue dans le document CD/2119 pendant la présidence sri-lankaise de la Conférence du désarmement en 2018.

Nous devons être conscients du fait que les nouvelles menaces auxquelles l'humanité doit faire face en raison de difficultés telles que la pandémie en cours et les effets des changements climatiques, de même que les difficultés socioéconomiques et environnementales qui en résultent, pourraient pousser certains membres à utiliser ces armes en dernier ressort comme levier politique au service de leurs intérêts. C'est pourquoi les travaux de la Conférence du désarmement sont plus importants aujourd'hui que jamais.

Sri Lanka salue les engagements individuels et collectifs de tous les pays au service des efforts déployés par la Conférence pour atteindre ses objectifs. Nous croyons fermement que le perfectionnement des armes et la menace omniprésente de leur utilisation ne feront qu'alimenter le cycle infernal sans fin dont nous sommes aujourd'hui les spectateurs. Cette situation ne pourra prendre fin que grâce à un engagement en faveur d'un monde plus sûr et plus pacifique.

Je vous quitte avec une citation du Dhammapada : « La haine n'apaise jamais la haine dans ce monde. Seule une attention bienveillante apaise la haine. C'est une loi éternelle. ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Tharaka Balsuriya, Ministre d'État de la coopération régionale de Sri Lanka. Nous allons écouter à présent une allocution de M^{me} Raychelle Omamo, Secrétaire d'État aux affaires étrangères du Kenya.

M^{me} Omamo (Kenya) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous adresser nos sincères félicitations pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de l'appui et de la coopération indéfectibles du Kenya.

Le Kenya attache une grande importance à la Conférence du désarmement, dont le mandat unique au service de la maîtrise des armements et du désarmement multilatéral en fait une instance à part entière pour préserver la paix et la sécurité, et affirme son rôle en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement.

Quarante-deux ans après sa création, la Conférence du désarmement demeure pertinente et son importance est fondamentale. L'environnement stratégique mondial actuel est fragilisé par la multiplication des postures géopolitiques, l'exacerbation des tensions, l'effondrement de l'architecture de la maîtrise des armements, la modernisation des systèmes de défense et l'augmentation des dépenses engagées dans des armes sophistiquées, notamment des armes nucléaires et des armes de destruction massive. Ces évolutions portent préjudice à un environnement stratégique international fragile et confèrent un caractère impérieux aux travaux de la Conférence du désarmement.

Dans ce contexte, la pandémie de COVID-19 est venue ravager notre planète. Ces effets catastrophiques n'ont fait qu'amplifier les appels en faveur d'une coopération multilatérale renforcée, aucun État n'étant en mesure de lutter seul contre cette pandémie.

Le multilatéralisme consiste à œuvrer ensemble au bien commun de l'humanité. La communauté internationale et la Conférence du désarmement en particulier doivent par conséquent redoubler d'efforts afin de répondre à des défis mondiaux anciens tels que le désarmement et la maîtrise des armements alors que des défis nouveaux tels que la COVID-19 apparaissent et menacent la stabilité de notre monde.

À ce stade, qu'il me soit permis de saluer les initiatives bienvenues prises par les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie, qui ont prorogé le nouveau Traité START pour une période de cinq années supplémentaires. Le Kenya encourage les deux plus grandes puissances nucléaires à intensifier leur dialogue et leur coopération dans le but de renforcer encore la maîtrise des armements au niveau international. Le Kenya accueille positivement ces arrangements bilatéraux, mais nous demeurons fermement convaincus que seuls des arrangements multilatéraux pourront garantir définitivement l'avènement d'un monde plus sûr.

Le Kenya regrette l'impasse dans laquelle la Conférence du désarmement est engluée depuis maintenant plus de vingt ans. L'incapacité chronique de cette instance à adopter son programme de travail envoie un signal négatif à la communauté internationale indiquant qu'elle est incapable de s'acquitter de son mandat. Le Kenya se joindra aux autres membres de la Conférence épris de progrès dans le but d'adopter une démarche pragmatique sur la question du programme de travail.

Pour conclure, je vous informe que le Kenya, en tant que membre non permanent élu au Conseil de sécurité, plaidera en faveur d'un dialogue constant avec la Conférence du désarmement. Je réitère l'engagement de longue date et sans faille du Kenya en faveur du désarmement nucléaire, de la non-prolifération et d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Raychelle Omamo, Secrétaire d'État aux affaires étrangères du Kenya. Nous allons maintenant écouter l'allocution de M. Washio Eiichiro, Ministre d'État japonais aux affaires étrangères.

M. Eiichiro (Japon) (*parle en anglais*) : Chers collègues, permettez-moi tout d'abord d'adresser nos remerciements et d'exprimer notre appui et notre coopération à l'Ambassadeur Mello Mourão, Président de la Conférence du désarmement.

La Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement à laquelle participent tous les acteurs clefs et en particulier tous les États possesseurs d'armes nucléaires. L'inclusivité est essentielle pour garantir l'universalité des résultats à venir. Dans le contexte de l'impasse prolongée dans laquelle se trouve la Conférence, nous devons prendre appui sur nos discussions antérieures et centrer notre attention sur les points de l'ordre du jour qui sont arrivés à maturité. De ce point de vue, le Japon réaffirme qu'il est important de commencer des négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. De plus, l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est essentielle. Nous continuerons à appuyer les six États membres qui présideront la session annuelle de la Conférence et contribuerons pleinement aux discussions de fond en facilitant la prompt réalisation du mandat de la Conférence. Nous comptons également sur des discussions appropriées consacrées à la question de l'espace extra-atmosphérique dans le but de réduire les risques qui pèsent sur l'utilisation viable et stable de cet environnement.

Le Japon, seul pays à avoir subi des bombardements atomiques en temps de guerre, est pleinement conscient des conséquences catastrophiques que l'utilisation d'armes nucléaires entraîne sur le plan humanitaire. Il est de notre responsabilité solennelle d'orienter les efforts internationaux vers l'élimination complète de ces armes. Il existe aujourd'hui des conceptions divergentes de la façon de parvenir à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires. Il est primordial de concevoir des mesures concrètes susceptibles de constituer un socle commun sur lequel nous pourrions travailler ensemble tout en luttant contre les menaces réelles qui pèsent sur notre sécurité et contre les conséquences de l'utilisation de ces armes sur le plan humanitaire.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires constitue le fondement du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaires et il est essentiel de le préserver et de le renforcer. Je réaffirme qu'il est de la responsabilité de tous les États parties au Traité de l'appliquer pleinement et constamment, et en particulier d'appliquer son article VI. Le Japon s'emploiera comme il l'a toujours fait à contribuer pleinement à ce que la Conférence d'examen du TNP aboutisse à un résultat tangible en soumettant des propositions concrètes permettant aux pays ayant des positions divergentes de trouver un terrain d'entente. Ces contributions se sont notamment matérialisées par la résolution sur le désarmement nucléaire que nous avons présentée devant l'Assemblée générale, l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement, l'Initiative de Stockholm et la réunion du dialogue track 1.5 sur l'avancement effectif du désarmement nucléaire.

Le Japon accueille avec satisfaction la prorogation du nouveau Traité START, qui devrait contribuer aux discussions devant conduire à la prochaine Conférence d'examen. Je le déclare, nous espérons sincèrement que cette prorogation conduira à la mise en place d'un cadre élargi de maîtrise des armements comprenant non seulement les États-Unis et la Russie, mais encore tous les autres pays, et couvrant un éventail plus large de systèmes d'armes.

Nous devons également travailler ensemble sur la non-prolifération. Dans ce contexte, la pleine application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité est indispensable pour parvenir à un démantèlement complet, vérifiable et irréversible des armes de destruction massive et des missiles balistiques de la Corée du Nord quelle que soit leur portée.

Enfin, j'exprime ma gratitude à M^{me} Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, ainsi qu'à son équipe, pour le travail précieux accompli alors que la COVID-19 bouleversait nos méthodes de travail habituelles. Le Japon continuera à promouvoir le désarmement nucléaire et à coopérer étroitement avec les membres de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Washio Eiichiro, Ministre d'État japonais des affaires étrangères, en particulier pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence et à M^{me} Valovaya et son équipe.

(L'orateur poursuit en français)

Je donne maintenant la parole à M^{me} Sophie Wilmès, Vice-Première Ministre et Ministre belge des affaires étrangères.

M^{me} Wilmès (Belgique) : Monsieur le Président, Excellence, permettez-moi d'abord, Monsieur l'Ambassadeur Gonçalo Mello Mourao, de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous assure du soutien de la Belgique dans vos travaux et vous souhaite plein succès.

Permettez-moi également de remercier chaleureusement chacun des six Présidents de la présente session, le dernier Président de la précédente session et le premier Président de la prochaine session pour l'intense coopération visant à parvenir à l'adoption d'un programme de travail à laquelle la Belgique a été associée cette année en tant que première présidence de la Conférence.

Je regrette profondément qu'il n'ait pas été possible d'adopter ce programme de travail sous notre présidence, mais je réitère ma totale confiance en votre direction, Monsieur le Président, et en la capacité du Brésil, pour sortir la Conférence de l'impasse. J'appelle tous les États à poursuivre sans relâche leurs efforts en ce sens.

L'absence d'un accord sur le programme de travail de la Conférence du Désarmement impacte gravement la crédibilité des institutions multilatérales. Cela nous expose à des initiatives déconnectées de la réalité qui affaiblissent le but de nos efforts. Il en va de notre responsabilité à tous de nous engager pour le maintien d'un système multilatéral fort qui doit produire des résultats.

L'année 2021 a commencé avec un accomplissement remarquable, la prolongation du nouveau Traité START. Cette importante contribution à la stabilité stratégique a coupé court aux craintes d'une nouvelle course aux armements. La décision démontre que la maîtrise des armements joue un rôle irremplaçable en tant que mesure de confiance et que des résultats concrets sont possibles, même en temps d'insécurité croissante et de méfiance profonde entre les grandes puissances.

Paralysée depuis trop longtemps dans l'exécution de son mandat, la Conférence du désarmement doit s'inspirer de cet accord entre les États-Unis et la Russie. En effet, le succès de la Conférence dépend de la volonté de chaque membre d'assumer pleinement sa responsabilité dans l'effort commun visant à rendre le monde plus sûr et plus prospère en accélérant le désarmement.

Cette responsabilité s'étend également aux questions de procédure et de fonctionnement. Nous regrettons l'action de certains membres contre la participation d'autres États à nos travaux en tant qu'observateurs. Cette action constitue une atteinte grave aux principes d'un multilatéralisme effectif et inclusif.

En cette année de Conférence d'examen, mon pays réitère son attachement au Traité de non-prolifération des armes nucléaires. Le TNP n'est pas seulement un rempart irremplaçable contre le risque de prolifération. Il constitue également l'expression de notre aspiration à un monde sans armes nucléaires. Cette aspiration se fait de plus en plus forte au sein de la communauté internationale et nous devons y être sensibles pour être à la hauteur des attentes et accomplir des progrès tangibles.

Ce monde exempt d'armes nucléaires ne sera construit que sur la base de l'apport de tous les États et en premier lieu des États possesseurs d'armes nucléaires. À cet égard, il importe que l'Inde, Israël et le Pakistan rejoignent le TNP sans délai et sans conditions préalables.

Nous encourageons les États-Unis et la Russie à saisir l'opportunité offerte par la prolongation du nouveau Traité START afin d'entamer des négociations visant à diminuer le nombre d'armes nucléaires dans toutes les catégories. Nous appuyons la réduction d'un tiers de l'arsenal stratégique déployé par ces deux États et appelons à rééquilibrer les arsenaux non stratégiques dans le cadre d'une politique de démantèlement effective. Des efforts supplémentaires sont attendus de tous les États dotés d'armes nucléaires pour la réduction du rôle accordé aux armes nucléaires dans la doctrine militaire et pour la réduction des risques nucléaires.

Nous saluons les mesures de réduction des stocks et des vecteurs prises par le Royaume-Uni et la France ces dernières décennies. Nous encourageons la Chine, seul État doté d'armes nucléaires qui développe encore son arsenal nucléaire, à s'inspirer de ces exemples et à revoir sa politique d'accumulation. Un moratoire de la Chine concernant la production de matières fissiles à des fins militaires et une transparence accrue concernant sa doctrine et sa posture constitueraient également des pas positifs.

Un monde sans armes nucléaires ne verra pas le jour dans un monde où des essais nucléaires sont conduits. S'ils se déclarent en faveur du désarmement nucléaire, les États ne peuvent refuser d'accéder au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Cela vaut de surcroît pour les États adhérant à un Traité qui déclare interdire les armes nucléaires.

Un désarmement sans contrôle mène à un désarmement sans confiance. Les traités comme le nouveau Traité START contiennent des mesures de vérification multiformes. La vérification du désarmement nucléaire nécessite l'établissement de nouvelles techniques et procédures. Plusieurs initiatives se consacrent à cette tâche et la Belgique contribue activement aux efforts de l'une d'entre elles, à savoir le partenariat international établi par les États-Unis. Cette expertise technique doit rapidement être mise à profit pour ouvrir la voie à des progrès et des engagements politiques significatifs en matière de désarmement.

Le Président : Je remercie M^{me} Sophie Wilmès, Vice-Première Ministre et Ministre belge des affaires étrangères, en particulier pour les paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence.

(L'orateur poursuit en anglais)

Je donne la parole à M^{me} Ekaterina Zaharieva, Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Bulgarie.

M^{me} Zaharieva (Bulgarie) *(parle en anglais)* : Monsieur le Président, Madame la Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, Excellences, chers amis, je suis heureuse de présenter la position de mon pays sur les travaux de la Conférence du désarmement.

Aujourd'hui, alors que les menaces qui pèsent sur notre sécurité deviennent de plus en plus complexes, le multilatéralisme est plus que jamais nécessaire si nous voulons réaliser la paix, la sécurité et la prospérité du monde. La Conférence du désarmement a dans son histoire apporté une contribution impressionnante aux objectifs de désarmement multilatéral et de non-prolifération. Nous devons faire preuve de volonté politique pour permettre à la Conférence d'aller de l'avant.

La Bulgarie, qui a pris part aux efforts conjoints déployés par le collège des six Présidents de la Conférence pour 2021, croit fermement que nous ne pourrions aller de l'avant qu'en travaillant ensemble en toute bonne foi et dans le respect mutuel.

Le récent accord trouvé par les États-Unis et la Fédération de Russie pour proroger le nouveau Traité START prouve qu'il est possible de progresser vers la résolution des difficultés qui nuisent à la stabilité stratégique. La poursuite de la mise en œuvre du Traité, si elle va de pair avec un véritable dialogue constructif et de nouvelles négociations sur la maîtrise des armements, est un moyen efficace de parvenir à un désarmement et une maîtrise des armements nucléaires fondés sur des traités.

Outre qu'elle contribuera à améliorer le niveau de prévisibilité, la prorogation du nouveau Traité START crée un élan favorable dans la perspective de la prochaine Conférence d'examen du TNP et des efforts collectifs que nous déploierons dans le cadre de la Conférence du désarmement.

En tant qu'État membre de l'Union européenne et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, la République de Bulgarie demeure attachée aux traités et engagements sur le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération auxquels elle a souscrit. Nous appuyons la réalisation de l'objectif ultime d'un monde sans armes nucléaires. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires nous offre un fondement solide qui nous guide vers la réalisation de cet objectif. Nous pensons que la seule façon réaliste d'atteindre l'objectif d'un désarmement nucléaire effectif, vérifiable et irréversible consiste à adopter une approche graduelle reposant sur des mesures pratiques applicables. Il est d'autre part essentiel de prendre en compte la complexité de l'environnement de sécurité et du contexte stratégique.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires demeure une composante importante de la construction d'un monde sans armes nucléaires. En tant qu'État visé à l'annexe 2 ayant signé et ratifié le Traité, la République de Bulgarie n'a de cesse d'appeler tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et ratifier le Traité sans plus tarder.

La maturité de la question d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles et la nécessité de commencer ces négociations dès que possible ne font aucun doute. Pour nous, il s'agit d'une priorité de longue date qui constitue la prochaine étape logique vers un désarmement nucléaire.

La Bulgarie, en tant que membre du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques de 2019 à 2021, n'épargne aucun effort pour préserver l'application pleine et effective de toutes les décisions prises dans le contexte de la Convention sur les armes chimiques. Nous ne devons en aucune circonstance tolérer la violation de l'interdiction de l'emploi des armes chimiques négociée à la Conférence du désarmement.

Nous sommes convaincus que la proposition des six présidences de la Conférence du désarmement de 2021 concernant un programme de travail peut servir de base au succès de l'entreprise commune destinée à permettre à la Conférence de s'acquitter de son mandat. Après tout, nous sommes tous d'accord sur la nécessité de remettre la Conférence au travail.

En conclusion, nous estimons que l'élargissement de la composition de la Conférence pourrait contribuer à donner davantage de pertinence encore aux travaux de cette instance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Ekaterina Zaharieva, Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Bulgarie. Nous allons à présent écouter une allocution de M. Jarmo Viinane, Ambassadeur pour la maîtrise des armements du Ministère finlandais des affaires étrangères.

M. Viinane (Finlande) (*parle en anglais*) : Excellences, Mesdames et Messieurs les Représentants, les circonstances dans lesquelles les réunions internationales se déroulent demeurent exceptionnelles. La pandémie a imposé des restrictions aux travaux de la Conférence du désarmement. Dans le même temps, le désarmement et la maîtrise des armements sont plus que jamais nécessaires afin de consolider la paix et la sécurité internationales.

La Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation sur les questions de désarmement, a un rôle unique à jouer dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Son travail est aussi important qu'exigeant. La Conférence est paralysée depuis trop longtemps. Il appartient à chacun d'entre nous de préserver la Conférence dans son rôle important au service du désarmement.

S'agissant du désarmement et de la non-prolifération nucléaires, nous devons tout faire pour concrétiser l'ambition et le succès de la Conférence d'examen du TNP. Les engagements pris antérieurement en faveur des trois piliers du Traité que sont le désarmement, la non-prolifération et les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire restent valides et sont à la base de futurs progrès vers la réalisation des objectifs du Traité. Il est essentiel que la Conférence d'examen affirme sans ambiguïté que les armes nucléaires ne doivent jamais plus être employées.

En ce qui concerne le désarmement nucléaire, il faut faire preuve à la fois d'ambition et de réalisme. L'Initiative de Stockholm pour le désarmement nucléaire associée avec succès les deux démarches, avec pour résultat un ensemble de mesures concrètes et réalistes qui visent à faire progresser le désarmement nucléaire. Nous espérons que ces propositions bénéficieront d'un appui de plus en plus large. L'initiative « Créer un environnement pour le désarmement nucléaire » a favorisé un véritable dialogue et une coopération entre États dotés et non dotés d'armes nucléaires. Nous espérons que cette coopération conduira à une meilleure compréhension des impératifs, des possibilités et des difficultés du désarmement nucléaire et qu'elle ouvrira la voie à sa mise en œuvre.

Dans un environnement aussi instable que le nôtre, la prévisibilité et la stabilité que la maîtrise des armements procure sont plus importantes aujourd'hui que jamais. La Finlande accueille avec satisfaction la décision des États-Unis et de la Fédération de Russie de proroger le nouveau Traité START pour cinq années supplémentaires, et nous encourageons ces deux États, qui sont les deux puissances nucléaires majeures, à opérer de nouvelles réductions de leurs arsenaux nucléaires stratégiques et à étendre la portée de la maîtrise des armements nucléaires aux armements nucléaires non stratégiques et aux nouveaux types de systèmes d'armes.

Notre objectif ultime est l'avènement d'un monde sans armes nucléaires offrant à tous une sécurité améliorée. Il n'existe aucun raccourci pour parvenir à cet objectif. Le désarmement nucléaire est une chose complexe et difficile, mais il est possible. Il est grand temps que tous les États possesseurs d'armes nucléaires fassent montre d'un engagement accru en faveur du désarmement nucléaire et prennent des mesures concrètes pour y parvenir.

Je souhaite plein succès à la Conférence du désarmement dans ses travaux en 2021.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Jarmo Viinane, Ambassadeur pour la maîtrise des armements du Ministère finlandais des affaires étrangères. Nous allons à présent écouter une allocution de M^{me} Eva-Maria Liimets, Ministre estonienne des affaires étrangères.

M^{me} Liimets (Estonie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Représentants, 2020 a été une année inhabituelle en raison de la pandémie de COVID-19. Les activités des instances sur le désarmement ont elles aussi été fortement perturbées. La crise sanitaire actuelle a montré qu'un effort coordonné à l'échelle mondiale et un multilatéralisme efficace étaient requis pour faire face aux difficultés présentes et à venir.

Notre environnement international en matière de sécurité est un environnement difficile. L'ordre stratégique international, régi par les règles et les traités, a commencé à s'éroder. Certains États ignorent les principes du droit international établis de longue date, violent leurs obligations internationales et ne respectent pas les mécanismes internationaux pertinents. C'est là un sujet de préoccupation pour nous tous. Dans ce contexte, nous accueillons avec satisfaction la prorogation du nouveau Traité START par les États-Unis et la Fédération de Russie. Nous espérons que cette décision conduira à des négociations d'accords plus larges et encourageons la Chine à prendre part à ces discussions.

La réapparition de l'utilisation des armes chimiques est une tendance inquiétante. En 2020, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques a confirmé l'utilisation déplorable d'armes chimiques par la Syrie en 2017. En août 2020, Alexei Navalny, un des responsables de l'opposition en Russie, a été empoisonné grâce à un agent chimique neurotoxique de qualité militaire. L'Estonie condamne vigoureusement l'empoisonnement de M. Navalny et toute autre tentative visant à employer des armes chimiques dans le but d'intimider des opposants politiques. Il est primordial de promouvoir la norme internationale interdisant les armes chimiques. L'Estonie continuera à traiter ces menaces en tant que membre élu du Conseil de sécurité pour 2020 et 2021.

Nous devons faire de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires d'août prochain un succès et renforcer le rôle du Traité en tant qu'instrument multilatéral de sécurité internationale. L'Estonie est attachée à l'objectif ultime de l'avènement d'un monde sans armes nucléaires vers lequel il convient de tendre de façon réaliste et responsable. C'est pourquoi elle est favorable à l'ouverture à la Conférence du désarmement de négociations sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles.

Dans ce contexte, je réaffirme que nous souhaitons prendre part à de futures négociations et que nous demandons depuis 2001 à pouvoir participer à égalité, en tant qu'État membre, aux travaux de la Conférence du désarmement. Nous déplorons que les demandes déposées par plusieurs États Membres de l'ONU, dont Chypre, un autre État membres de l'Union européenne, de bénéficier du statut d'observateur à la Conférence du désarmement aient été rejetées cette année.

La Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale mondiale de négociation dans le domaine du désarmement et il est de la responsabilité de ses États membres d'en préserver la pertinence. La Conférence doit poursuivre le dialogue stratégique et examiner les thématiques centrales dont elle est saisie. Elle doit en outre être capable de traiter des défis nouveaux tels que la militarisation des nouvelles technologies, les cybermenaces et les autres défis émergents. Nous avons constaté cette année beaucoup de volonté et en particulier la volonté de faire des compromis à la Conférence. Les membres doivent profiter de cette situation pour remettre la Conférence sur les bons rails.

Je conclurai en adressant tous mes vœux aux Présidents de la session de 2021. Vous pouvez compter sur le plein appui de l'Estonie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Eva-Maria Liimets, Ministre des affaires étrangères de l'Estonie, État observateur, pour la participation active de son pays à ce dialogue de haut niveau.

Mesdames et Messieurs les Représentants, Excellences, notre liste d'orateurs est à présent terminée, ce qui conclut nos travaux pour ce matin.

La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu cet après-midi à 15 heures et nous écouterons les allocutions des personnalités de haut niveau inscrites sur la liste qui vous a été transmise. La séance est levée.

La séance est levée à 11 h 25.